

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ETRANGER 50.- 25.- 12 50
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
 TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 31:

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10
ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Cantons de Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce . . . 2.-
 Suisse » 0.30
 Etranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Rubans du Premier Mai

Le P. S. S. éditera, ainsi que cela fut régulièrement décidé, un ruban de 1er mai pour toutes les organisations qui manifestent. Le prix est fixé comme l'an dernier à 15 fr. le cent et le port. Afin que les livraisons ne subissent aucun retard, il serait bon que les commandes soient faites sans tarder au Secrétariat du Parti socialiste suisse, Case postale, Berne.

Chaque année, il se trouve que des sections font tardivement leur commande et se heurtent ainsi à de gros ennuis. D'aucunes se sont trouvées ainsi dans l'impossibilité de s'en procurer.

Nous invitons expressément les sections à s'occuper immédiatement de l'affaire. Nous les avisons en outre que la caisse centrale ne reprend point de rubans invendus en retour. En s'y prenant à temps, il n'est pas impossible de recevoir des compléments de commande.

Aux Comités de sections

Nous vous prions de nous communiquer tous jours tout changement survenant dans l'adresse de votre président et de votre caissier. Il s'est certainement produit des changements assez nombreux, mais très peu nous ont été transmis. Il est indispensable que nous ayons sans cesse à jour la liste de ces adresses pour nos communications urgentes.

Secrétariat du Parti socialiste suisse.

Londres-Vienne

Tandis qu'à Londres siègent les représentants des gouvernements bourgeois de l'Entente, précédés par le manifeste du prolétariat anglais dont nos lecteurs ont eu connaissance hier, à Vienne s'ouvre aujourd'hui, à 15 heures, la conférence en vue de la reconstruction de l'Internationale.

Il est probable que les ministres qui se réunissent pour discuter les décisions de Paris voudront ignorer les vœux des ouvriers britanniques. Et rien n'est moins surprenant, ils sont si peu conformes aux appétits nationalistes qu'il faudra satisfaire. Les problèmes complexes qui se posent à chacune de ces rencontres: la question d'Orient continuellement pendante, et dont les phases se modifient au fur et à mesure que les conférences se répètent, les réparations qu'on s'acharne à réclamer à l'Allemagne sans pouvoir les obtenir, sont d'autant plus insolubles qu'il faudrait encore davantage de bonne volonté que d'intelligence pour les résoudre. Et c'est précisément ce qui manque le plus aux hommes d'Etat qui se rencontrent ces jours à Londres. La classe ouvrière seule possède suffisamment de clairvoyance et de bonté d'âme pour comprendre qu'avant même de vouloir obtenir quoi que ce soit il faut reconstruire, et que cette œuvre préalable n'est possible que dans l'entraide et la solidarité étroite entre les peuples. Tous sont victimes de la guerre, qu'ils soient vaincus ou vainqueurs, car ils sont également meurtris.

À Vienne, des délégués de ces peuples officiellement représentés à Londres, des Français et des Allemands, des Anglais et des Autrichiens, des Russes et des Américains, des Tchèques et beaucoup d'autres se rencontreront aussi, mais avec la ferme volonté de solutionner pacifiquement ces problèmes internationaux. Les questions à l'ordre du jour de la conférence de Vienne indiquent suffisamment les intentions de ses promoteurs. Nos lecteurs les connaissent puisque nous avons publié les propositions qui serviront de bases aux discussions. Il nous suffira de les signaler encore pour les rappeler: L'Impérialisme et la Révolution sociale, Méthodes et organisation de la lutte des classes, La lutte internationale contre la contre-révolution. S'il n'y a rien de très pacifique dans chacun de ces titres qui retentissent comme des déclarations de guerre, ils le sont cependant par l'esprit qui les anime et le seront surtout par les résultats des discussions et des décisions prises à Vienne. Il ne saurait en être différemment puisque le socialisme se propose de reconstruire une humanité nouvelle sur les ruines d'un vieux monde.

Si l'on veut faire œuvre utile à Vienne, il s'agira moins d'entretenir l'opposition entre les fractions de l'Internationale, numérotées chacune différemment, que de chercher les bases d'une entente possible pour les réunir. Certes ce ne sera pas facile, mais les tâches qui nous attendent tous doivent nous faire comprendre qu'elles seront irréalisables si le prolétariat anglais et le prolétariat russe restent à l'écart, et le prolétariat italien à mi-chemin entre Vienne et Moscou.

Nulle ville mieux que Vienne n'était particulièrement désignée pour être témoin des premières assises de l'Internationale ouvrière. Mieux que toute autre elle représente actuellement le vieux monde qui meurt. Elle revêt encore toutes les gloires flétries d'une Babylone moderne, en même temps qu'elle offre le spectacle d'une humanité meurtrie. Vienne, berceau de la guerre en 1914, puisse-t-elle devenir, en 1921, la Bethléem d'une humanité nouvelle et de la paix véritable. Ce salut est au prix de l'union des prolétaires de tous les pays.

Puisse la date du 22 février 1921 réaliser les espoirs que mettent en elle des millions d'ouvriers.

Abel VAUCHER.

Une échéance critique

Il ne fait doute pour personne que la réunion de la Conférence de Londres ne doive être une échéance critique. Et d'ailleurs des deux côtés du Rhin, les éternels champions de la guerre s'attachent à aggraver les incidents et à aviver les haines. Toutes les fautes commises par les diplomates capitalistes vont à la fois se manifester, et les peuples, d'un jour à l'autre, peuvent se trouver devant les menaces nouvelles que nous avions prévues.

À la veille des conférences qui ont précédé celle-ci, la presse officieuse exaltait par avance les résultats éventuels, célébrant l'ingéniosité des hommes d'Etat et les décisions assurées. Elle se montre plus discrète; elle hésite. Ce n'est point seulement que les mécomptes successifs des réunions antérieures lui aient servi de leçon; c'est que malgré l'optimisme de rigueur, elle nourrit de vives inquiétudes en face des embarras et des dangers accumulés.

Les deux gouvernements turcs, celui de Constantinople et celui d'Angora, ne veulent pas se concerter sur l'attitude qu'ils prendront au regard de l'acte de Sévres. Avec qui négociera-t-on? Le sultan, qui est conciliant, ne représente plus rien. Kémal, qui domine le monde ottoman, proclame son intransigeance.

La Grèce, qui paraissait affaissée, se relève brusquement, sous le coup de fouet de l'Angleterre, et se refuse à tout abandon de territoire.

Les divergences de vues entre Alliés sont éclatantes quant au problème oriental. La Grande-Bretagne, qui ne veut pas renoncer aux Détroits, maintient absolument l'acte de Sévres. L'Italie, qui a lié partie avec Kémal, propose la plus large refonte de ce traité et le quitte d'Orsay, qui n'a pas d'opinion, flotte entre deux.

L'Amérique retire le délégué, d'ailleurs muet, qu'elle entretenait à la commission des réparations et se prépare à rappeler de Coblenz ses derniers contingents. En fait, elle se replie sur elle-même, livrant l'Europe à des querelles qui laissent indifférent le cabinet de Washington.

M. Simons déclare les décisions de Paris inacceptables — c'est-à-dire qu'il rejette les résolutions arrêtées par l'Entente au sujet des réparations.

M. von Kahr, une fois de plus, refuse publiquement de désarmer l'Orgesch, en dépit des adjurations qui lui sont venues de Berlin. Le pangermanisme se déchaine à la veille des élections prussiennes où il espère triompher, et le Bloc National français, qui est issu des mêmes couches sociales et qui défend des intérêts analogues, brandit la menace des sanctions militaires.

Ses journalistes mandatés nous annoncent que ces sanctions ont été envisagées mercredi à la conférence tenue entre M. Briand et les chefs de l'état-major français. D'autres affirment que le débat a porté en même temps sur la convention franco-polonaise, dont le principe a été adopté lors du passage de Pilsudski. Pourquoi tout ce bruit d'armes? Veut-on peser sur l'Allemagne par l'Ouest et par l'Est, ou bien s'achemine-t-on vers de nouvelles collisions sanglantes?

L'échéance est grave, à cette heure où les chauvins de partout s'agitent, terrorisés par la poussée prolétarienne, et où le pacte polono-roumain annonce de futures agressions contre la Russie soviétique. Que les travailleurs veillent!

Paul LOUIS.

L'Espéranto en Russie

La vérité sur

la résolution du Gouvernement des Soviets

En janvier 1919, le Commissariat pour l'instruction du peuple (Narkompros) nomma une commission spéciale pour étudier la question de l'introduction d'une langue internationale dans les écoles. Cette commission était composée de quelques espérantistes, d'un idiste (Dr Titov) et de trois professeurs. En mai 1919, la commission termina ses travaux en approuvant le rapport de N. P. Evstifev présenté au nom des espérantistes. Les thèses approuvées sous forme de résolutions se composent de dix paragraphes. En voici les conclusions:

« La commission conclut: 1. Que seul l'Espéranto peut jouer le rôle de langue internationale, en conséquence, la commission choisit l'Espéranto; et 2. pour cette raison, la commission estime qu'il faut aborder directement la question des moyens à employer pour rendre effective la décision ci-dessus. »

L'infâme blocus qui prive nos amis russes du matériel nécessaire pour éditer manuels et dictionnaires, et aussi, nous le savons, la mauvaise volonté des espérantistes bourgeois ont empêché jusqu'à ce jour, que cette décision, comme tant d'autres, entre dans le domaine des faits. Il n'en reste pas moins acquis que le gouvernement des Soviets s'est occupé de la question et que c'est l'Espéranto qui a été choisi.

Ces informations nous sont fournies par notre confrère « Esperantista Laboristo », 24, Bd Beaumarchais, Paris, XIe. Ceux que la question intéresse et qui veulent se renseigner aux sources, peuvent demander le numéro de février qui leur sera envoyé contre un timbre de 0,25.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez donc tous la « Sentinelle »!

VARIÉTÉ

La paternité prouvée „scientifiquement“

Il suffit qu'une nouvelle nous arrive d'Amérique pour qu'immédiatement nous flairions l'extraordinaire, le miraculeux, le surnaturel, Jadis, la noble nation de M. Harding nous était célèbre par les inégalables proportions que prenaient toutes ses catastrophes. Maisons écroulées, trains pulvérisés, tremblements sismiques, villes carbonisées, c'était là le petit jeu régulier des informations d'outre-Atlantique. Il semble maintenant que les découvertes des savants yankees aient avantageusement remplacé les calamités d'autrefois, dans la rubrique des américaneries sensationnelles. Hier, Edison, avec sa correspondance téléphonée à l'au-delà. Aujourd'hui, le docteur Abrams, avec sa preuve scientifique de la paternité.

Preuve scientifique de la paternité! Voilà qui va faire rêver nombre de jeunes hommes (et même des vieux!) et les rappeler subitement à la responsabilité nette de leurs actes libidineux... Le docteur Albert Abrams, professeur de pathologie à l'Université de Stanford, affirme que, grâce à un instrument dont il est l'inventeur et qu'il nomme « oscilloscope », il est capable de démontrer que tel homme donné est vraiment le père de tel ou tel enfant. Le docteur ne va pas jusqu'à prétendre déterminer si le rejeton est venu au monde sous les auspices du mariage ou les bénédictions de l'union libre, mais il s'engage à révéler la race de tout enfant soumis à son examen.

Le côté bien « américain » de la découverte est que l'expérience de l'oscilloscope se donne cours là-bas pour l'unique règlement par les tribunaux de conflits au sujet de paternités contestées. Dernièrement un libre citoyen de la libre Amérique était prié de payer une pension alimentaire à quelque jeune héritier dont il niait avec énergie être le papa responsable. On fit appel à l'oscilloscope pour juger le cas. Deux gouttes de sang prélevées: l'une au père présumé, l'autre à l'enfant sans père; deux vibrations électroniques; deux constatactions semblables de nature et de densité. Et le libre citoyen fut reconnu père du petit homme.

C'est ainsi que la science se met au service des juges et que l'architecture des cours de Thémis va servir désormais aux cours de laboratoires. Il y a d'ailleurs belle hurette que Justice et Vérité avaient cessé tout ménage hèreux; le docteur Abrams les réconcilie. Admirez en passant, le sourire aux lèvres. Et surtout que les dieux nous gardent de posséder tel sang qui pourrait être le même que celui de tel orphelin! Nous voyez-vous dénoncés malicieusement par quelque mère perfide lasse d'un veuvage fécond, et victimes innocentes du terrible « oscilloscope »! M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir; mais avoir des enfants... sans les faire, quel viol — à l'américaine!

Alfred VARELLA.

ETRANGER

La grève des toréadors!

MADRID, 21. — Havas. — Une dépêche de Barcelone aux journaux annonce que les toréadors et les picadors ont tenu un meeting au cours duquel ils ont décidé que si leur situation n'était pas améliorée, ils ne participeraient plus aux spectacles et représentations.

Les huit heures en France

PARIS, 21. — L'agence Havas dément les bruits dont certains journaux suisses se sont fait l'écho. D'après les renseignements puisés à la meilleure source, les bruits suivant lesquels les compagnies françaises de chemins de fer seraient résolues à imposer au personnel une réduction de salaire en même temps qu'une augmentation de la durée du travail sont complètement inexacts.

La scission en Roumanie

BUCAREST, 21. — Havas. — A la suite de la scission du parti socialiste roumain, la grande majorité des organisations ouvrières se sont ralliées au parti social-démocrate qui refuse de participer à l'action révolutionnaire de Moscou et entend poursuivre son action dans le cadre du régime parlementaire.

Sera-ce, encore une fois, la fin du monde?

BRUXELLES, 20. — Sp. — On annonce, pour le mois de juin prochain, le passage d'une comète dont la queue pourrait bien entrer en contact avec la terre.

Mais les vieilles dames craintives, que cette histoire risque d'épouvanter, peuvent se rassurer d'ores et déjà. Deux autres fois, l'extrémité caudale d'une comète a, paraît-il, irrespectueusement effleuré quelque point de notre globe terraque, et cela sans dommage pour les terriens. On craignit, de ce fait, quelque catastrophe en 1861, et à nouveau en 1910. Au premier passage, rien de malencontreux ne survint; au second, on donna à Paris et à New-York, des soupers fort élégants où l'on porta force toasts à la santé de la comète.

Un concours aérien

PARIS, 21. — La première étape du Grand Prix de l'Aéro-Club de France a été couverte en 3 heures et 52 minutes par les aviateurs Jean Bernard et Ferdinand d'Or. Elle comprenait, comme on le sait, le parcours Paris-Lille et retour, sans arrêt. Après un bref arrêt au Bourget, les deux aviateurs sont repartis pour Pau.

Dans le bâtiment

L'offensive patronale sur toute la ligne

C'est donc une tentative bien concertée du patronat du bâtiment; partout, en Suisse, et non seulement à Lausanne et à Genève, il tente d'abaisser les salaires et de faire signer des feuilles sur lesquelles ses ouvriers doivent s'engager à faire, pendant l'été prochain, le même nombre d'heures que l'été passé.

Il peut paraître inconcevable qu'en une période où le travail est si rare, où il y a, au contraire, 120,000 chômeurs en Suisse, le patronat pousse son impudence jusqu'à vouloir prolonger les journées de travail.

Mais aucun raisonnement ne convaincra une classe d'exploiteurs rompue à tous les trucs qui conduisent aux rapides bénéfices.

La guerre, la belle guerre, leur a servi de stimulant. Ils veulent, eux aussi, s'élever à la dignité de leur classe, classe de requins et de repus, et passant sur les arrêtés, les conventions et... sur toutes les notions d'ordre économique et humanitaire, ils veulent comme les enrichis de la guerre, se remplir les poches en un laps de temps très court.

Après, eh bien! ils seront au bout de l'échelle, et avec leur gros magot serré à la banque, ils pourront, pensent-ils, contempler en toute béatitude du haut de leurs balcons fleuris, les cortèges interminables de chômeurs qui déboulent dans les rues sous la bonne garde des policiers.

On dit bien que l'article 35 de l'arrêté fédéral du 29 octobre 1919 interdit les infractions aux tarifs établis et aux conventions en vigueur. Mais, aussi bien à Lausanne qu'à Genève, à Renens, à Vevey, partout, les municipalités concèdent des travaux à des entrepreneurs qui se prévalent du fait que ce sont des travaux publics, pour saboter les conventions et mettre en coupe réglée les pauvres bougres qui leur tombent sous les pattes. Partout, c'est donc la course effrénée à la curée, et la classe ouvrière sera, qu'elle le veuille ou non, forcée d'ici peu à réagir si elle ne veut pas tomber dans une odieuse servitude. La question se pose de plus en plus dans toute sa netteté; ou bien la classe ouvrière trouvera la force pour se dégager du collier de fer que la classe capitaliste tente de lui passer, ou bien elle s'y verra ensermée comme jamais elle ne l'a encore été. Il nous répugne d'essayer des camomillades, en disant que cette période critique prendra fin sous peu et sans soubresauts, alors que nous sommes convaincus que la classe dominante est résolue à tout pour conserver ses privilèges et que le salut final du prolétariat ne peut raisonnablement se concevoir que par leur absolue suppression.

La question la plus urgente, n'est donc pas de dépenser tous nos efforts en mille sollicitations à la classe dominante, mais de s'unir en un solide faisceau syndical et de ne plus répéter l'erreur de beaucoup qui, pour n'avoir pas jugé bon de sacrifier 1 fr. par semaine pour leur syndicat et 50 ct. pour soutenir les journaux de leur propre classe, se voient ou se verront réduire leur salaire de 15 à 20 fr. par semaine.

Une lutte formidable devra nécessairement s'engager dans le bâtiment, et plus il y aura de cohésion et d'énergie plus vite elle sera résolue et mieux nous pourrions aider les autres corporations à sputer les leurs. Debout donc pour le front unique contre les affameurs.

Secrétariat romand.

NOUVELLES SUISSES

Ch. Schurch élu à la Commission d'enquête

BERNE, 21. — Le Conseil fédéral a nommé membre (représentant des ouvriers) de la Commission d'enquête prévue par les articles 411 et suivants du traité de paix de Versailles, Charles Schurch, secrétaire de l'Union syndicale suisse, à Berne.

Dramatique accident de l'Alpe

LINTHAL, 21. — Au cours d'une excursion entreprise au Claridenstock, dimanche, par un groupe de 14 membres de la section Uto du C. A. S., l'un des participants, Jean-Baptiste Weber, âgé de 24 ans, fut victime d'un accident.

Vers 11 heures, au cours de l'ascension, il tomba dans une crevasse. Pendant que l'un des touristes descendait à Linthal pour y quérir une colonne de sauvetage, ses compagnons s'efforcèrent, mais en vain, à dégager M. Weber qui gisait sur le dos, à une quinzaine de mètres de profondeur, coincé entre les deux parois et ayant d'ailleurs toute sa connaissance. Ses camarades voulurent lui faire boire du thé, mais il refusa toute nourriture pour ne pas courir le risque d'étouffer. Vers minuit, la colonne de secours arriva sur les lieux de l'accident, à proximité immédiate du sommet du Claridenstock. Mais malheureusement elle ne put que retirer le cadavre de M. Weber qui était mort de froid.

Les touristes ne s'étant pas munis d'outils quelconques, il leur fut impossible de dégager leur camarade de la crevasse.

M. Weber, employé à la Société suisse de banque, habitait chez sa mère, à Zurich.

La crise des logements à Berne

BERNE, 21. — La crise des logements continue à sévir à Berne avec intensité. Il faudra compter, au 1er mai, avec une diminution de

nombre des logements disponibles. 334 familles se sont annoncées jusqu'ici à l'Office des logements de la ville. Ces personnes doivent abandonner leurs appartements au 1er mai et n'ont encore en vue aucun abri. Par suite des résiliations prévues pour le mois courant, le nombre de ces familles augmentera encore d'une façon sensible. Le nombre des familles qui se trouvaient l'an passé en pareille situation était de 324.

JURA BERNOIS

BIENNE. — Dans le bâtiment. — Malgré le chômage intense qui sévit dans l'industrie du bâtiment, certains entrepreneurs n'ont pas craint de solliciter de nouveaux ouvriers pour remplacer ceux qui... chôment depuis des mois sur la place et qui y étaient régulièrement établis depuis des années. Une assemblée des ouvriers du bâtiment, réunie le 3 février à la grande salle du Restaurant Coop. Italien, avait protesté auprès du préfet et de la Commune contre une immigration clandestine qui n'avait pour but que de permettre aux patrons de violer les conventions et les tarifs établis. Mais les autorités compétentes ferment l'œil et contribuent ainsi à augmenter le nombre des chômeurs.

La classe ouvrière doit être au courant de ces agissements et nous prions l'Union ouvrière de Bienne de s'en préoccuper sérieusement, si elle ne veut pas voir la place contaminée par la jaunisse. *Secrétariat romand.*

FONTENAIS. — La conférence de vendredi 11 février a été pour la population de notre localité une belle manifestation prolétarienne. Devant une salle remplie d'une foule de camarades, de citoyens et de citoyennes, notre ami Rosselet, secrétaire français du parti cantonal, a fait ressortir avec talent, dans un exposé clair, la nécessité pour les ouvriers d'appartenir à l'organisation syndicale et politique.

Sans effort, et dans un calme parfait, il brosse le tableau des misères du peuple, de cette grande masse d'êtres qui n'arrive plus à pouvoir se payer le nécessaire pour vivre, alors que toutes les richesses sortent de ses mains et de son intelligence, pour être accaparées ensuite par une minorité de parasites vivant dans le luxe et l'abondance.

Il rappelle les grands devoirs du prolétariat organisé qui devra s'armer d'énergie et de persévérance pour accomplir l'œuvre qui devra mettre un terme aux régimes politique et économique actuels, et faire disparaître à jamais le militarisme, pour faire place à l'aurore de paix et de justice qui s'annonce à l'horizon.

La fin de cette belle conférence est soulignée par un tonnerre d'applaudissements.

Puis, le tour est à notre camarade Terrier, secrétaire de la F. O. M. H., section de Porrentruy, pour renseigner l'assemblée sur la teneur de l'arrêté fédéral concernant l'assistance-chômage. Il commente les articles essentiels, ainsi que les jugements rendus jusqu'ici par l'Office de conciliation. Si l'arrêté n'est pas parfait, il rend cependant service à la classe ouvrière lorsqu'elle a le courage de le faire appliquer.

Une discussion générale s'engage au sujet de l'application du dit arrêté, à laquelle prennent part les camarades Coullery, Chevillat, Voisard, Rosselet, Terrier et M. Fleury, instituteur, secrétaire de l'Office local du chômage, que nous remercions d'avoir bien voulu répondre à notre convocation. Cette attitude est plus noble que celle de celui qui nous menaçait de nous refuser la salle d'école pour la conférence de vendredi, qui eut un si beau succès.

Malgré l'heure tardive, l'assemblée réclame encore quelques mots sur les tarifs douaniers. Notre camarade Rosselet s'empresse de renseigner l'auditoire en disant qu'il en résultera bientôt un nouveau renchérissement de la vie, s'ajoutant au manque de travail dont souffre déjà trop la classe ouvrière.

Aux conférenciers et aux participants, un vif merci. *Desmoulin.*

SAINT-IMIER. — Explosion d'un four à pain. — Dimanche matin, vers 3 heures, un commencement d'incendie a été provoqué dans les locaux de travail de M. Rickli, boulanger, par l'explosion du four à pain. Le feu, rapidement combattu par les extincteurs, ne causa pas de notables dégâts.

Il en est tout autrement de l'explosion qui a sérieusement endommagé le four et va provoquer pour plusieurs jours la suspension complète de l'exploitation.

VILLÉRET. — Assemblée générale du Parti et Cercle ouvrier. — Jeudi 24 février, à 8 heures. Tractanda : Lecture des protocoles et des comptes. Correspondance. Renouvellement du comité. Imprévu. La présence de tous est nécessaire. Une soirée-tripes sera organisée pour samedi 5 mars. Se faire inscrire jusqu'au 24 courant, au Cercle.

CANTON DE NEUCHÂTEL

PESEUX. — Parti socialiste. — L'assemblée générale vient de renouveler son comité comme suit : Président : Emile Apothéloz ; vice-président : Théodore Luder ; secrétaire : Albert Honsberger ; secrétaire-correspondant : Eugène Bouquet ; caissier : Charles Gueisbuhler ; archiviste : Henri Baumann ; adjoint : Paul Gueisbuhler.

Les dizeniers sont : Fritz Linder, Paul Kocher et Auguste Balziger fils.

Le travail ne manquera pas cette année pour notre nouveau comité ; espérons qu'il sera à la hauteur de sa tâche.

Au communal, il devra s'atteler à la grosse question de l'impôt progressif, à la création d'un Tribunal de Prud'hommes. La période électorale qui va bientôt s'ouvrir pour le renouvellement de nos autorités communales demandera toute son attention. Il ne faudra rien laisser au hasard pour nous assurer notre part légitime dans les différents conseils et commissions.

Chaque camarade doit aussi prendre conscience de la gravité de la situation et aider son comité dans la mesure de ses moyens. C'est le moment ou jamais de faire un suprême effort pour obtenir la place à laquelle nous avons droit. Il faut que cette année marque une date dans notre section, il n'en tient qu'à nous ; il suffit de rester unis. Nous ne devons avoir qu'un but : faire prévaloir notre idéal de justice.

Il arrive qu'entre camarades, il y ait divergences de vue. Quelquefois, chose plus grave, on se traite presque en ennemis. Eh bien ! sachons sacrifier notre amour-propre blessé devant la grandeur de notre but. *E. B.*

LE LOCLE

Les conseillers généraux et communaux sont convoqués pour mardi 22 courant, à 20 heures précises, au Cercle.

Conseil général. — Le Conseil général de Commune se réunira à l'Hôtel-de-Ville le mercredi 23 février 1921, à 19 h. 45, avec l'ordre du jour suivant :

1. Achat d'un moteur-série pour l'usine centrale et demande de crédit. — 2. Demande de crédit pour réparations à la Cuisine populaire. — 3. Demandes d'agrégation. — 4. Motion demandant la révision de l'art. 128 du règlement général de Commune.

La conférence des communistes. — Vendredi, au Temple français, Jules Humbert-Droz, Rosa Bloch et Brunner ont parlé devant un nombreux auditoire.

J. H.-D., après un exposé plutôt historique du mouvement socialiste, précisa les vues des communistes et ne manqua certainement pas de blâmer la Conférence de Vienne. Nous ne parlerons pas des grotesques procédés des Rosa Bloch et Brunner pour diviser le mouvement socialiste. Laissons parfaitement bien à l'aise nos bourgeois, ils ont proféré la calomnie la plus indigne contre les chefs du mouvement socialiste.

Un sourire d'indulgentie pitié doit être la réponse de chaque socialiste aux vociférations stupides des communistes qui veulent détruire l'unité socialiste locale. *Victor.*

Notre Vente. — Nous y voilà, à nos grandes journées de fête. Un peu de crainte, certes, le chômage est si intense, mais nous savons que tous nos camarades feront un petit effort pour apporter leur part à la réussite de notre Vente. Camarades, amis loclois, nous comptons sur vous. Pendant toute l'année, nous nous sommes réunies et avons travaillé pour notre chère « Sentinelle » et pour notre Parti. Maintenant, il nous faut des acheteurs. Venez, samedi et dimanche, à votre Cercle ; vous y trouverez de tout en abondance : lingerie, tabliers, robes, lainages, jeux

d'adresse, buffet bien assorti, montagne de bonbons (bien petite, cette année). Vous y entendrez de la musique, des chants, par toutes nos sociétés ouvrières. D'aimables jeunes filles vous offriront des fleurs, des billets de loterie ; vous pourrez même savoir votre avenir !

Venez passer d'agréables moments, c'est pour notre « Sentinelle », c'est pour notre Parti, c'est pour vous, camarades. Tous, réservez les 26 et 27 février. Qu'on se le dise.

Comité de la Vente.

Ecole du Dimanche populaire. — Séance de projections ce soir, à 19 heures et quart, au Foyer du Casino. Vues documentaires sur l'industrie, le percement des tunnels et machines agricoles. Pour autant que la place s'y prêtera, les parents accompagnant leurs enfants seront les bienvenus. *Les moniteurs.*

« Gazette ». — Poivre et sel.

M. Homais (avec lyrisme). — La science gagne les cerveaux, irrésistible. Bientôt il n'y aura plus de place pour la croyance en Dieu.

L'ami (ironique). — Tiens !... cela revient à peu près à ce que disait le Marseillais : « Tellement de poissons dans la rivière qu'il n'y a plus de place pour l'eau. »

Correspondance

La Chaux-de-Fonds, le 14 février 1921.

Monsieur Abel Vaucher

Rédacteur à « La Sentinelle »

En ville

Monsieur,

Aujourd'hui, pour la deuxième fois, vous m'invitez dans « La Sentinelle » à répondre publiquement à des questions que vous me posez publiquement. Il me serait très aisé de le faire. Seulement, comme vous saisissez vos lecteurs seuls des questions qu'il vous plaît de me poser, c'est à vos lecteurs aussi qu'il m'aurait plu de répondre.

Or, un jour déjà, vous vous êtes occupé de moi publiquement dans les colonnes de « La Sentinelle » sous la signature « Jean de la Vigne », et vous avez, dans vos appréciations, commis une injustice à mon égard. Dans une lettre très brève et très courtoise, que je vous adressais le 4 janvier, je vous demandais de redresser cette injustice en publiant mes lignes dans votre journal aussi. Vous avez gardé le silence pendant plusieurs jours. Après que je me fusse étonné, dans l'« Effort » du 8 janvier, de votre procédé, vous avez publié trois lignes de ma lettre que vous avez tournées en ridicule !

Et vous voudriez, après cela, que je réponde à vos questions ? Vous ne manquez pas de naïveté.

J'avais une fois discuté, dans un article de l'« Effort », certaines appréciations que je croyais de bonne foi avoir été émises par M. Fritz Eymann au Grand Conseil. Ce dernier a écrit à l'« Effort » une lettre courtoise dans laquelle il a exposé ses idées ; il s'agissait de la petite épargne. L'« Effort » a publié sa lettre sans y changer un seul mot. Ce précédent m'autorisait à penser que vous useriez de réciprocité à mon égard.

Vous n'avez pas cru devoir le faire. C'est votre droit. Mais veuillez prendre note que dans ces conditions vous pourrez me poser toutes les questions que vous voudrez, je n'aurai pas la naïveté d'y répondre.

Quant aux faits que vous dénaturez dans votre journal d'aujourd'hui, je vous les laisse apprécier comme il vous conviendra, dans les limites légales.

Dans la supposition que vous publierez ma lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes empreintes salutations. *Dr A. BOLLE.*

La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1921.

Monsieur le Dr A. Bolle

Directeur de « L'Effort » En ville.

Monsieur,

Je m'excuserais encore de répondre si tard à votre lettre chargée du 14 courant, si je ne vous en avais indiqué les raisons la semaine dernière déjà.

Par cette lettre, que vous avez rendue publique, vous preniez la peine de me convaincre que votre naïveté n'égalait pas la mienne, et vous en

avez même pris prétexte pour ne pas me répondre.

Vous expliquiez cette attitude en invoquant le sort fait à vos quelques lignes du 4 janvier écoulé par Jean de la Vigne, qui est un pince-sans-rire, si ce n'est un farceur, et dont vous ne paraissez pas avoir compris le rôle. Vous ne sauriez m'en vouloir si vous êtes ainsi dépourvu du sens de l'ironie ce qui, j'avoue, serait presque aussi grave que si j'avais cessé de vous saluer parce que j'ai été un jour victime de votre effort de Bonne humeur.

Quant à la rectification que vous avez accordée à mon camarade Fritz Eymann, vous la lui deviez bien puisque vous aviez mis les Coopératives Réunies en cause ; je souhaiterais même que vos collaborateurs en fassent toujours autant.

Et maintenant M. Bolle, je tiens encore à vous dire qu'il ne me convient pas de dénaturer des faits, surtout le sachant et le voulant. Je ne vous demanderai pas non plus si je suis resté dans les limites légales, mais bien si la profession publique que vous faites de vos principes m'autorisait à vous poser les questions auxquelles vous n'avez pas voulu répondre.

Je souhaite ne pas devoir constater que j'ai eu la naïveté de croire à la sincérité de vos principes et à votre honnêteté.

Supposant qu'à votre tour vous publierez ces quelques lignes, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Abel VAUCHER.

Souscription en faveur des chômeurs

Reports des listes précédentes, fr. 870.50.

C. Jeanrenaud, 2.— ; O. Auberson, 1.— ; P. Hemmeler, 2.— ; S. Perrenoud, 2.— ; H. Meylan, 2.— ; L. Cuenin, 0.50 ; L. Cuenin, 2.— ; A. Cuenin, 2.50 ; Mme Gringrat, 1.— ; M. Huguenin, 1.— ; B. Ruggia, 2.— ; E. Bessire, 1.50 ; Chs Robert-Tissot, 2.— ; Vve L. Monnier, 2.— ; L. Jaquet, 2.— ; G. Leuzinger, 10.— ; S. Thiébaud, 5.— ; Berger-Girard, 5.— ; X., 10.— ; Vve Auguste Ulrich, 5.— ; L. Mathey, 1.— ; Chs Brandt, 2.— ; M. Meyer, 2.— ; X., 2.— ; Metzger, 5.— ; Consulat de France, 10.— ; Anonyme, 2.— ; X., 5.— ; S. Krebs, 2.— ; B. Giddey, 2.— ; H. Boss, 2.— ; R. Adler, 2.— ; J. Grèvere, 2.— ; Anonyme, 5.— ; A. Moor, 5.— ; Mathey-Jaquet, père et fils, 10.— ; Jean Ducaire, 2.— ; Ferrat-Nardin, 5.— ; Rodde, 3.— ; Anonyme, 2.— ; Stoll, 10.— ; H. Jacot, 2.— ; J. Humbert, 3.— ; N. Mairet, 10.— ; Dr Bacharach, 10.— ; E. Mandowsky, 3.— ; A. Huguenin, 2.30 ; P. Biéri, 1.— ; X., —50 ; Béguin, 1.— ; Scheidegger, —50 ; M. Verdon, —30 ; Montandon-Guinand, 1.— ; Georges Cattin, 1.— ; Albert Meistre, 1.— ; L. Desboilles, 1.— ; M. Crevoisier, —50 ; J. Cotting, 2.— ; Perrot, coiffeur, 2.— ; X., 2.— ; Jules Blum, 10.— ; J. Brandt, 1.— ; J. Morf, 1.— ; Anonyme, —20 ; H. Haldimann, 2.— ; Fabrice Ebel, 5.— ; Girardin-Santschi, 5.— ; A. Aeschlimann, 2.— ; J. Aubert, 5.— ; Anonyme, 1.— ; X., —50 ; Anonyme, 1.— ; Kreis, —40 ; Anonyme, 1.— ; X., 2.— ; Anonyme, 1.— ; Anonyme, 1.— ; R. Reinert, 2.— ; Ed. Eggimann et Cie, 5.— ; X., 1.— ; X., —50 ; L. Didisheim, 1.— ; M. Kernen, 5.— ; Walter, 2.— ; Georges Leuba, 1.— ; Anonyme, 1.— ; X., 1.— ; Chopard, 2.— ; Delevaux, 2.— ; José Sans E., 5.— ; Jules Besse, 2.— ; J. Droz, 2.— ; Hochreutiner et Robert S. A., 10.— ; X., 2.— ; C. Villars, 2.— ; Anonyme, —30 ; A. Ruedin et Cie, 5.— ; M. Kocher, 1.— ; M. Hoffer, 1.— ; L. Grandjean, 1.— ; Ida Cattin, —30 ; F. Jacot-Comtesse, 5.— ; Ls Baillo, 1.— ; C. Pistot, 1.— ; Nardin, 1.— ; B. Salomon, 1.—. Total, fr. 1,160.20.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Orchestre La Symphonie. — Répétition ce soir, à 8 heures très précises, au Cercle.

LE LOCLE. — Groupe de couture La Diligente. — Les membres du groupe sont convoqués pour ce soir, à 20 heures, au local. Vu l'importance de la séance, que personne ne manque à l'appel. Ordre du jour : Dernières dispositions à prendre pour la Vente.

„A la Havane“ Cigares Cigarettes Tabacs Edwin Muller

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

70

Le Mystère des Béatitudes

PAR

Colette YVER

(Suite)

...Et Albert Blond, pourquoi n'a-t-il pas encore publié mon dernier conte ? Vous savez, je suis retournée à Tenon voir mes compagnes de misère. La pauvre paralytique est morte. La surveillante m'a dit : « C'est du chagrin de vous avoir vue partir. » Pauvre grand-mère ! Et l'abbé Naïm ? sa blessure se guérit-elle ? N'oubliez pas que vous m'avez promis de me conduire à lui un jour. Vous allez aussi me parler de votre ami Cyprien Loche. Vous m'amusez tant lorsque vous me racontez ses exploits.

— Je n'ai rien à vous en dire, prononça Muzard énigmatique.

— Vous ne le revoyez plus ?

— Il y a trois heures que je l'ai quitté.

Andrée Ornans était trop distraite, trop préoccupée par son devoir présent d'hôtesse pour noter le ton singulier de Muzard. Elle s'affairait à couper dans la soupière de minces lamelles de pain diaphanes comme du papier. Puis Muzard d'aperçut dans un nuage de vapeur, la louche à la main qu'elle plongeait dans le pot bouillant,

d'où sortaient les plus pénétrants arômes de la cuisine.

— Le pot-au-feu, dit-il, quel régal ; voilà bien quinze ans que je n'avais été à pareille fête.

— Oh ! comme je suis contente alors !

Ils s'attablèrent dans la petite salle à manger obscure qui ne recevait guère de jour que de la grande chambre illuminée. Andrée Ornans était gaie comme jamais, lui taciturne. Elle finit par s'en apercevoir.

— Qu'est-ce que vous avez, Muzard ?

Mais pour donner le change, il s'extasia sur le plat de légumes. Il proclama la royauté du rouge de la carotte. Alors, elle prétendit que c'était la triste nuance lavée, malade, ce vert grisâtre du poireau bouilli, son voisin, qui ennobissait la carotte. Pour le chou, on le coupa en deux pour voir apparaître ses entrailles frisées et multicolores, allant du rose chair au vert éteint, avec une dégradation si poussée, si excessive, que c'étaient des couleurs presque morbides. Puis, ils plaignirent le malheureux navet, le légume sans charme, le légume anémique dont le mauvais goût, fade et âcre en même temps, contribue pourtant à la saveur du bouillon parfait.

— Mais vous ne me dites pas ce qui vous rend soucieux, Muzard.

Il la regarda bien en face : il vit ses yeux clairs qui ne connaissaient aucun trouble, cette gravité virile mêlée à la simplicité enfantine qui écartait toute idée de détour. Est-ce qu'on ne pouvait pas tout dire, en regardant ces yeux-là ? Est-ce qu'on ne pouvait pas se confesser à cette calme, douce et impassible jeune fille aussi bien qu'à Paul Naïm, mieux peut-être, puisqu'elle était moins divine que lui ? Et un cri sortit de son être fatigué de la lutte :

— Je suis accablé.

Elle était attentive, presque maternelle, mais ne posait plus une question. L'inquiétude qu'elle ne dissimulait pas engagea seule Muzard à parler.

— Loche, murmura-t-il, mon ami Loche, comme vous dites, a, vous ne l'ignorez pas, une fille. Vous ne le connaissez ni l'un ni l'autre, et personne ne saura ceci que vous ; donc, Loche m'a offert cette fille en mariage. J'ai l'air de m'en vanter, j'ai l'air de vous raconter cela par fatuité ; eh bien ! non, je n'ai pas de fatuité, je sais bien que je possède un physique dont les femmes ont peur d'ordinaire. Je leur déplaît. Souvent, elles me détestent, et je me demande pourquoi celle-là...

— Vous allez accepter ?

La question passa très douce, très paisible, sur les lèvres mi-ouvertes qu'il regardait en parlant. Andrée Ornans, de l'autre côté de la table, ses coudes à la nappe et les doigts croisés sous le menton, avait dit cela sans un geste, illisible.

— Accepter ? s'écria-t-il avec une sorte d'indignation. Allons donc ! Je ne suis qu'un pauvre bougre, mais j'ai de moi-même une estime qui ne me permettra jamais d'entrer dans la famille Loche.

— Il y a « Elle » d'abord, dit Andrée Ornans.

— Ah ! je le sais bien !

— Elle vous aime ? murmuraient avec indulgence les tendres lèvres.

Une crispation passa sur le visage de Muzard, qui détourna les yeux sans répondre.

— Vous l'aimez ? redirent presque imperceptiblement les lèvres obstinées.

Mais ici, les deux poings de Muzard s'abattirent sur la table avec une sorte de fureur.

— Non, non et non ! Je ne l'aime pas, je ne

l'ai jamais aimée, vous entendez, mais... mais... Non, vous ne pouvez pas comprendre.

Il entrevit soudain la pureté de cristal de l'âme de sa confidente et dit seulement :

— J'ai eu l'obsession de son image, tout simplement.

— Si elle vous aime, dit la jeune fille, vous allez la faire terriblement souffrir.

Muzard répliqua d'une voix sourde où l'on sentait vibrer l'inspiration et parfois jusqu'au ton de l'abbé Naïm :

— Elle porte le poids des malédictions de l'argent. Si elle souffre, c'est de la malédiction de l'argent qui pèse sur elle. C'est l'implicable et mystérieuse justice.

— Vous l'auriez donc aimée pauvre ? demanda Andrée.

— Je ne sais pas... Mais pauvre, elle n'aurait pas voulu de moi, car je ne dois être pour elle qu'une fantaisie de fille riche, amateur de contraste, et qui n'a vu en moi qu'un bizarre échantillon, tranchant sur les habitudes courtoises de son argent. Donc, vous voyez bien...

Ils s'aperçurent soudain qu'ils avaient oublié d'achever leur repas. Des cerises et des fraises odorantes étaient dans un compotier sur une desserte. Mais c'était fini ; ils n'avaient plus faim, et passèrent ensemble dans la grande pièce lumineuse, la chambre de travail d'Andrée Ornans où un paravent japonais à quatre feuilles suffisait à cacher le petit lit de la jeune fille. D'un geste tout naturel, ils vinrent s'accouder à la fenêtre, d'où l'on voyait les arbres du boulevard desséchés et grillés par les souffles parisiens, leurs feuilles pareilles à des préparations pharmaceutiques. Et là, Muzard prit la main de la femme de lettres.

(A suivre.)

La Scala - Palace

Ce soir

7705
7706

Prix réduits

avec cette annonce



Technicum de La Chaux-de-Fonds

Nouvelle année scolaire 1921-22

Le Secrétariat reçoit, dès maintenant, les demandes d'admission. Pour celles à la section d'horlogerie, nous prions instamment le public de procéder à l'inscription, si possible, jusqu'au samedi 26 courant, ceci pour permettre à la Commission de prendre à temps toutes dispositions relatives à l'ouverture de nouvelles classes, dont le nombre dépendra du chiffre d'inscriptions. Les demandes doivent être faites sur formulaires délivrés par le Secrétariat, qui remettra aussi un projet de règlement et les programmes d'enseignement.

Le Technicum comprend deux sections :
L'une d'horlogerie avec apprentissages variés, de durées différentes allant de 18 mois à 4 et 5 ans. Cette année, les places de régleuses et sertisseuses sont en nombre limité (14 et 4). Par contre, nous prendrons des inscriptions de jeunes filles pour les cours de pivotage ou encore de démontage et remontage de finisages et de mécanismes, L'industrie recherche les pivoteurs ; l'autre de mécanique qui, en 4 ans, forme, soit des techniciens, soit de bons ouvriers. De plus, il existe dans cette section une classe préparatoire pour apprentis monteurs de boîtes.

7713 La Commission.

VILLE DE NEUCHÂTEL



Clinique Dentaire Scolaire

AVIS

Nous avons l'honneur d'informer la population de Neuchâtel-Serrières que la Clinique dentaire scolaire, établie au Collège de la Promenade, AILE OUEST, est ouverte depuis le 21 février 1921.

La Clinique dentaire scolaire assure un service d'hygiène par le moyen des visites dentaires gratuites et offre aux parents des écoliers des classes primaires l'occasion de faire traiter les dents de leurs enfants à des conditions particulièrement avantageuses.

Le dentiste en charge est porteur du Diplôme Fédéral de Médecin-Dentiste. La Clinique est aménagée suivant les exigences modernes de l'art dentaire. Elle est placée sous le contrôle de la Commission scolaire. Cette institution offre ainsi aux parents toutes les garanties désirables.

Chaque fois que l'état sanitaire des dents d'un enfant exigera des soins, l'autorisation de le traiter sera demandée à ses parents. A cet effet, ils recevront une carte indiquant la nature et les frais approximatifs du traitement. S'ils désirent que leur enfant reçoive les soins de la Clinique, il leur suffira de détacher le talon de contrôle et de le retourner à la Clinique dentaire, dans le plus bref délai possible, après l'avoir muni de leur signature.

La Clinique dentaire scolaire poursuit, dans l'intérêt de tous, un but d'hygiène et de prophylaxie. Nous prions la population de notre ville d'accorder son appui et sa confiance à cette œuvre si nécessaire à notre jeunesse.

7711 COMMISSION SCOLAIRE.



Incroyable

Mais vrai

Lampes de poche

complètes, avec pile et poires «Osram»

N° 1. Fr. 1.65

N° 2. 1.75

N° 3. 1.85

Piles de recharge, 4 h. 0.60

Poires de „Osram“ 0.35

Aux Soldes Modernes

Léopold-Robert 25

Société de Banque Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital, fr. 120,000,000 Réserves, fr. 31,000,000

La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre

Obligations

(Bons de caisse)

pour une durée de 1 à 5 ans ferme au taux de

5 1/2 %

Ces obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de coupons semestriels.

La Banque prend le timbre fédéral à sa charge.

Elle bonifie à partir du 1^{er} janvier 1920 sur LIVRETS DE DÉPOT un intérêt de

4 1/2 %



Pour obtenir une belle coiffure
Pour faire tenir les cheveux à son gré, il n'y a que le

Fixateur «Le Rêve»

Facilite la frisure, l'ondulation
Ne POISSE pas les cheveux, ne les GRAISSE pas
Les fait BRILLER et les fixe

7485 Le Flacon essai, Fr. 1.50 Le grand modèle, Fr. 3.50

Envoi au dehors contre remboursement

Parfumerie C. DUMONT

12, Rue Léop.-Robert LA CHAUX-DE-FONDS

Pour Communiantes

Chapeaux
Chemises
Cols
Cravates
Gants
Bretelles
Parapluies
etc.

en très grand choix
Se recommande, 7646

ADLER

Rue Léopold-Robert 51
LA CHAUX-DE-FONDS



Il sera vendu demain mercredi
sur la Place du Marché:

Beaux Cabillauds

à fr. 1.25 le demi-kilo

Se recommande, M^{me} Daniel.

Vin de table, 0.95
VIN FIN 7434
Produits d'Italie, Serre 14

Charcuterie soignée, bon marché

Saucisses et Saucissons

Fr. 3.75 le kg. 7618

Salamis, Fr. 4.75 le kg.

Expédié à partir de 2 kg., demi-part payé

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7, Lausanne

LAIT

Laitier prendrait encore quelques pratiques.
Quartier de l'Ouest. — S'adresser à M. Joseph Boillod, Eplatures 40. 7691

Boucherie - Charcuterie

1^{er}-Mars 11a 6889

Tous les jours

Boudin frais

Se recommande, J. FRÜE.

MODES

Parc 75

A vendre 7591

200 superbes chapeaux

de soie, depuis Fr. 12.—

Echange. On demande à échanger pour La Chaux-de-Fonds un logement de 3 chambres avec toutes dépendances, pour personnes du Locle possédant un logement de 2 chambres et toutes dépendances. — Eventuellement avec personne qui partirait de La Chaux-de-Fonds dans une autre localité. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 7481

Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds

Conférence Publique

le mardi 23 février 1921 à 8 1/4 h. du soir

à l'Amphithéâtre du Collège primaire

SUJET: 7696

Un Homme

(BEETHOVEN)

par M. le pasteur

Louis HUGUENIN

Vins Neukomm & Co

Tél. 68 6744

Cercle Ouvrier

La Chaux-de-Fonds 7628

Mercredi 23 Février 1921 à 20 heures

Assemblée Générale

Grande Salle de la Croix-Bleue

Portes 7 1/2 heures Mercredi 23 février Concert 8 1/2 heures

CONCERT

donné par

l'Orchestre «L'ODÉON»

Direction: M. Léon FONTBONNE, professeur avec le précieux concours de

Monsieur Paul MICHÉ, violoniste, professeur au Conservatoire de Genève

et de Mademoiselle Lily SEILER, diplômée du Conservatoire de Zurich P21154C

PRIX DES PLACES: Numérotées Fr. 3.20 et Fr. 2.60, non numérotées Fr. 1.60. Location ouverte au Magasin de musique BECK, dès lundi pour les membres passifs et mardi pour le public.

Billets en vente également à l'entrée, le soir du Concert. 7716

ATTENTION

Je vendrai mercredi ainsi que tous les jours de marché, à mon banc devant le magasin de soldes, Place du Marché,

Bœuf du pays

Gros Veau et Porc frais, fumé et salé

Saucisses, etc., aux plus bas prix du jour

Saindoux fondu à fr. 1.80 le demi-kilo

Spécialité de Bœuf lardé

Une visite s'impose 7714

Se recommande, REYNARD.

Coopératives Réunies

Tourbe malaxée

bonne qualité, garantie sèche

à fr. 7.50 les 100 kg.

rendue franco à domicile

Il ne sera pas pris de commandes inférieures à 100 kg.

Les inscriptions sont prises dans tous nos magasins d'épicerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Paiement à la livraison. 7632

Examinez bien vos chaussures et si vous trouvez qu'elles ont besoin d'une réparation quelconque, ne tardez pas de les envoyer à temps à la 7002

Cordonnerie Kurth & Cie

Rue de la Balance, 2 LA CHAUX-DE-FONDS

Travail soigné et bien fait. — Livraison prompte à bon marché

Demandez s. v. p. le prix-courant des ressemelages

Livres Art. - Science - Littérature Roman 6999

et tous livres usagés sont achetés aux meilleures conditions par A. Kropfli, Parc, 66. 7712

Poussette usagée, mais en très bon état, est à vendre, bas prix. — S'adresser rue Jacob-Brandt 83, au 2^e étage, à droite. 7712

Qui vendrait un clavier d'occasion, dimensions 3x2 m. et 3 m. de haut. — Faire offres à Ch^e Heger, rue du Commerce 95. 7719

Potager. A vendre un potager brûlant tout combustible, bouillote et barre jaune. — S'adresser à Walther Imhof, Nord 157, 1^{er} étage. 7683

A vendre 5 volumes reliés «La Vie au grand air» et plusieurs autres petits, tous neufs. — S'adresser Numa-Droz 132, au 3^e étage, à gauche. 7721

La Scala - Palace

Ce soir

7703
7706

Prix réduits

avec cette annonce

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 21 février 1921

Naissances. — Jacot, Lilli-Frieda, fille de Louis-Alfred, fabricant d'horlogerie, et de Frieda née Biser, Neuchâteloise. — Arnould, Cosette-Madeleine, fille de Jules-Edouard, fabricant de cadrans, et de Rose-Alice née Hug, Bernoise. — Perrenoud, May-Yvonne, fille de Georges-Edouard, horloger, et de Andriée-Yvonne née Droz-dit-Buset, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Neumann, Karl - Heinrich - Richard, photographe, Prussien, et Kreidler, Frida, cuisinière, Zurichoise. — Claude, Georges-Henri, horloger, Bernois, et Jossevel, Blanche-Lucie, sans profession, Vaudoise. — Méroz, Achille, cafetier, et Frey, Lina, caissière, tous deux Bernois.

Mariage civil. — Dubois, René-Marcel, maréchal, Neuchâtelois, et Gerber, Juliette-Esther, horlogère, Bernoise.

Décès. — Incinération n° 1062: Glauser, Marie-Angèle, fille de Zélim-Edouard et de Marie-Elise née Wenger, Bernoise, née le 1^{er} février 1892. — Incinération n° 1066: Kohler, Karl, époux de Adèle-Augustine née Barbey, Bernois, né le 30 août 1864. — Incinération n° 1065: Schlee, Carl-Hermann, veuf de Louise-Wilhelmine née Daimler, Neuchâtelois, né le 17 septembre 1878. — 421. Jung, Julia-Louise, fille de Louis et de Julia née Gabus, Neuchâteloise, née le 24 août 1880. — 422. Jacot, Louis-Emile, époux de Eugénie née Romanet, Neuchâtelois, né le 23 novembre 1863. — Incinération n° 1064: Perrin, Louis-Alexandre, époux de Marie-Amanda née Jeanneret-Grosjean, en secondes noces, Neuchâtelois, né le 8 novembre 1841.

Monsieur Bingesser et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours pénibles qu'ils viennent de traverser. 7723

En quittant à jamais le séjour des douleurs Tu laisses des regrets et fais couler des pleurs Et dans le sein de Dieu qui près de toi te rappelle Tu vas jouir en paix de la vie éternelle.

Oh les voir s'en aller, perdre ceux que l'on aime, c'est le mal infini, c'est la douleur suprême, que la prière seule apaise quelque peu, en vous donnant la force avec l'espoir en Dieu.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Les enfants de feu Madame veuve Marie Glauser, née Wenger; Madame et Monsieur Léon Leuba-Glauser et leurs enfants; Monsieur et Madame Emile Glauser-Jacot et leurs enfants; Monsieur et Madame Alcide Glauser-Yost et leurs enfants; Monsieur et Madame Oscar Glauser-Dreyer; Monsieur et Madame Bertrand Glauser-Pétremand et leurs enfants; Madame et Monsieur Jules Hirschy-Glauser et leur fille; à Peseux; Monsieur et Madame François Glauser-Sieber; Madame et Monsieur Jean Dupanloup-Glauser et leur fils, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante et parente,

Mademoiselle Angèle GLAUSER

survenu, le 19 février 1921, à 19 heures, à l'âge de 29 ans, après une longue et douloureuse maladie vaillamment supportée.

La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1921. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu mardi 22 courant, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Rue du Doubs 35. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7707

Dors en paix, cher frère, Tu as fait ton devoir ici-bas. Il nous reste le doux espoir De te revoir dans les cieux.

Monsieur et Madame Wilhelm Schlee-Daimler et leur enfant; Madame Marguerite Schlee et son enfant, au Locle; Mademoiselle Emilia Schlee; Monsieur Jean Daimler et sa famille; les familles Amensdorfer, Gärtner, Daimler et Mayerle, en Allemagne; les familles Janssen, à Montreux et à La Chx-de-Fonds; les familles Ziegler-Fäh, à St-Gall et à Bâle; les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé frère, beaux-fils, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Hermann SCHLÉE-DAIMLER

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui lundi, à 2 heures, à l'âge de 42 ans et 5 mois, après une pénible maladie, supportée avec grand courage.

La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1921. Les familles affligées. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu mercredi 23 courant, à 10 1/2 heures.

Prière de ne pas faire de visites 7715

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, Rue du Repos 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

LA CONFERENCE DE LONDRES

LONDRES, 22. — L'envoyé spécial de l'agence Havas écrit : La première séance plénière de la conférence s'est tenue lundi après-midi à St-James. M. Calogeropoulos est arrivé le premier. Il était accompagné des experts grecs, notamment du colonel Exadactilos, spécialiste pour la question d'Asie-Mineure. Le baron Hayas hi, lord Curzon, le comte Sforza et Lloyd George sont arrivés ensuite, puis M. Briand avec M. Berthelot, le général Gouraud et le colonel Georges. La séance a commencé aussitôt. La délégation kémaliste est arrivée dans la soirée.

La délégation grecque, dit un second télégramme Havas, s'est montrée très désireuse d'obtenir le maintien du traité de Sèvres. M. Calogeropoulos a même déclaré que ses compatriotes sont décidés à accepter de nouveaux impôts pour parler aux frais d'une expédition militaire et il envisage une nouvelle mobilisation pour s'assurer les effectifs indispensables. (Réd. : Il va un peu fort, le Grec Calogeropoulos, s'il pense nous faire avaler son histoire !)

Dans une dépêche adressée de Londres à son journal, Pertinax rapporte que M. Calogeropoulos aurait reçu l'ordre de ne rien céder des droits acquis par les Grecs. Il relève que ce fait, s'il se confirme, n'est pas précisément fait pour inviter les Turcs à des négociations de paix.

UN INCIDENT DIPLOMATIQUE ?

La délégation italienne à Vienne est rappelée
MILAN, 22. — Stefani. — Les journaux apprennent que la délégation italienne à la Commission interalliée de contrôle, à Vienne, a été rappelée par le gouvernement de Rome. Le général Zuccari qui était président de la Commission, et tous les officiers et fonctionnaires de la délégation italienne ont déjà quitté la capitale autrichienne.

L'accord franco-polonais

PARIS, 22. — Havas. — Le texte de l'accord franco-polonais signé le 19 février a été communiqué aux représentants de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique, des Etats-Unis et du Japon à Paris. Après un préambule qui souligne le souci des deux gouvernements de maintenir la paix l'accord, qui comprend 4 parties, stipule :

1. Les deux gouvernements s'engagent à se concerter sur les questions de politique extérieure intéressant les deux Etats et les relations internationales dans l'esprit des traités et du pacte de la Société des Nations.

2. Les deux gouvernements s'entendent en vue d'une action solidaire pour le relèvement économique.

3. En cas d'une attaque sans provocation de leur part, les gouvernements se consulteraient en vue de la défense de leurs territoires et de la sauvegarde de leurs intérêts légitimes.

4. Les deux gouvernements s'engagent à se consulter avant de conclure de nouveaux accords intéressant leur politique en Europe centrale et orientale.

Les Rouges à Tiflis

CONSTANTINOPLE, 22. — Havas. — Le bruit court que l'arsenal de Tiflis a été occupé par les bolchévistes.

Radoslavof condamné pour détournements

SOFIA, 22. — M. Radoslavof, ancien président du Conseil, poursuivi devant la Haute-Cour, a été reconnu coupable de complicité dans le détournement de plusieurs millions de francs durant la guerre.

LES ELECTIONS ALLEMANDES

BERLIN, 22. — Voici les résultats des élections connus jusqu'à lundi soir à 11 heures : Nationaux allemands, 57 ; Parti populaire allemand, 47 ; centre, 67 ; démocrates, 20 ; socialistes, 95 ; indépendants, 20 ; communistes, 23 ; hanovriens allemands, 7 ; Parti économique, 2.

A Berlin, l'élection a donné 961.000 voix bourgeoises contre 954.000 voix socialistes. Les voix se répartissent comme suit sur les différents partis : communistes, 194.000 ; indépendants, 332 mille 500 ; socialistes majoritaires, 427.300 ; démocrates, 147.800 ; Parti populaire allemand, 301.300 ; nationaux allemands, 329.000 ; centre, 74.500 ; Parti économique, 98.300.

BERLIN, 22. — Wolff. — En ce qui concerne Grand-Berlin, le dépouillement du scrutin des élections en cours accuse, au préjudice des Indépendants, la perte d'un nombre important de voix qui sont allées en partie aux communistes unifiés, en partie aux socialistes majoritaires. Toutefois, les plus-values ainsi obtenues par ces deux derniers partis ne sont pas, à beaucoup près, équivalentes aux pertes subies par les Indépendants, de sorte que l'on se trouve en présence d'un recul dans les trois partis de gauche.

Quant aux partis bourgeois, le groupe populaire national allemand enregistre une importante augmentation de suffrages ; les populistes allemands et les démocrates allemands, au contraire, ont subi des pertes. A signaler encore qu'un assez grand nombre de voix sont allées au nouveau parti dit des « classes moyennes » ou « économique ».

BERLIN, 22. — Les derniers résultats des élections en Prusse n'ont apporté aucun changement à la situation. Cependant, il se dessine un assez fort mouvement vers la droite et une sensible augmentation des nationaux-allemands et des communistes en faveur de la gauche. Les Indépendants sont en retrait. Quant aux autres partis, leur situation est à peu de chose près invariable. Le parti populaire allemand ne saurait prétendre à un succès au Reichstag. Les résultats obtenus par le parti économique, qui réunit un certain nombre d'électeurs de la classe moyenne, sont plus satisfaisants qu'on eût pu s'y attendre.

KOENIGSBERG, 22. — Du dépouillement du scrutin des 41 et 43èmes arrondissements (Prusse orientale), il résulte que 287.590 suffrages ont été donnés pour les élections au Reichstag. Les nationaux-allemands obtiennent 4 sièges, de parti populaire allemand 2, les socialistes 3, le centre 1 et les communistes 1.

APRES NEW-YORK !

Ouragan de neige à Terre-Neuve
ST-JEAN DE TERRE-NEUVE, 22. — Havas. — Un formidable ouragan de neige s'est abattu sur la ville de St-Jean, arrêtant les trains et les navires.

Serait-ce vrai ?

M. Stinnes au secours des bolchévistes
BERLIN, 22. — Le « Golos Rossi », journal de langue russe paraissant à Berlin, reproduit des informations soviétiques et d'après lesquels M. Stinnes serait officiellement en pourparlers avec le gouvernement soviétique dans le but d'obtenir la concession des usines de Brianks, en Russie, usines produisant des locomotives et du matériel de chemin de fer.

M. Stinnes serait prêt à prêter les capitaux nécessaires. Il garantirait la construction pendant la première année de 70 locomotives, de 200 pendant la deuxième, de 1.200 pendant la troisième et promettrait au gouvernement soviétique un tiers du bénéfice total.

La « Freiheit », reproduisant cette information, déclare qu'il est fort instructif de voir un des piliers du parti conservateur modéré se faire l'associé de Lénine et de Trotsky. — (Havas.)

La crise industrielle en Italie

TURIN, 22. — La crise industrielle devient alarmante. Les directeurs des usines F. I. A. T., qui occupent 50.000 ouvriers, proposent une réduction de travail de 24 heures par semaine, les ouvriers ayant refusé une première proposition de réduction de 36 heures.

La crise des usines F. I. A. T. a été déterminée par le refus opposé par les ouvriers d'exécuter des commandes étrangères pour la construction de mitrailleuses. Ils ont refusé également de construire pour le gouvernement italien des camions industriels, qui, en temps de guerre, pourraient être transformés en chars d'assaut. — (Radio.)

La Russie demanderait son admission dans l'Union postale universelle

BERNE, 22. — Respublica. — Selon un télégramme arrivé à Berne, le gouvernement russe des Soviets demandera l'entrée de la Russie dans l'Union postale universelle. S'il faut en croire une source du Département politique fédéral, la Suisse, pour ce qui la concerne, voterait contre la demande des Russes.

CONFÉDÉRATION

Grand Conseil zurichois

ZURICH, 22. — Dans sa troisième séance, le Grand Conseil poursuit la discussion de la motion Kaufmann (socialiste), sur les mesures à prendre contre le renchérissement, ainsi que de la motion Hubler (communiste), sur la lutte contre le chômage ; il entend 15 orateurs, de tous les groupes, parler tour à tour de la réduction des salaires, des moyens de remédier au chômage, de la réduction — et aussi de l'augmentation — de la durée du travail. La série des orateurs inscrits n'étant pas encore close, la suite de la discussion est renvoyée à la séance de mardi.

Les socialistes ont présenté un postulat tendant à un prélèvement de 300.000 francs sur les fonds cantonal d'assistance, en vue d'assurer l'assistance aux chômeurs. D'autre part, Hubler, communiste, propose que le prélèvement sur le dit fonds soit du montant d'un demi-million, qu'un autre demi-million soit accordé par le gouvernement sur les ressources générales, enfin que le Conseil d'Etat soit chargé d'intervenir auprès du Conseil fédéral afin que soient nouées des relations commerciales avec la Russie des Soviets.

La contrebande d'argent

BALE, 22. — Au cours de la séance de l'après-midi de la première journée, l'audition des accusés est achevée ; ceux-ci pour la plupart, ont contesté les faits mis à leur charge. L'audition des témoins donna un aperçu de l'importance du commerce de change entrepris chez le nommé Weiss et il appert que la somme de un million de francs dont il est question dans la plainte, n'est nullement exagérée. Il arriva souvent que des sommes allant jusqu'à 400.000 francs furent échangées journellement par d'importantes banques bâloises. L'apprenti qui était chargé d'expédier l'argent déclara dans sa déposition, qu'au guichet de ces banques, il était souvent question d'argent passé en contrebande, mais qu'on acceptait sans difficulté cet argent.

Nouvelle conférence financière

BALE, 22. — Les « Basler Nachrichten » apprennent de Berne que le Département fédéral des finances convoquera dans la seconde quinzaine de mars une conférence financière qui s'occupera, comme la conférence de Kandersteg, de l'ensemble des questions relatives à la réforme financière, dans la mesure où ces questions pourront être résolues avant la réunion des Chambres.

Les 48 heures dans le bâtiment

ZURICH, 21. — Au cours d'une réunion à laquelle participaient le Comité central de la Fédération suisse des ouvriers du bâtiment, le Comité de l'Internationale du bâtiment (comportant deux délégués de Hambourg, un de Turin et un de Stockholm) et une délégation de l'Union syndicale suisse, il a été résolu de maintenir ferme l'exigence de l'introduction de la semaine de 48 heures dans toute l'industrie du bâtiment, en Suisse.

Pour la révision de la Constitution

LUCERNE, 22. — Lors d'une assemblée convoquée à Lucerne par la Société du Grutli et à laquelle prirent part des représentants de tous les partis, il a été pris, sur un rapport de M. O. Weber, conseiller national, une résolution demandant la révision à bref délai, par les autorités fédérales, de la Constitution fédérale, à défaut de quoi une initiative populaire serait aussitôt lancée.

LE TRAFIC DES C. F. F.

BERNE, 21. — Durant le mois de janvier dernier, le nombre des voyageurs transportés par les C. F. F. a été de 7.210.000 contre 7.091.835 en janvier 1920. En revanche, le nombre de tonnes de marchandises transportées a été de 1.024.000 contre 1.166.863 pendant le mois correspondant de l'année dernière, ce qui a provoqué une diminution de recettes de fr. 1.503.447,43.

Quatre millions de déficit aux C. F. F. en janvier 1921

BERNE, 22. — Comme suite à la dépêche publiée ci-dessus, on annonce que le total des recettes d'exploitation des C. F. F. s'est élevée à 26.430.000 fr. en janvier 1921 contre 27.782.750 francs en janvier 1920. Le total des dépenses d'exploitation en janvier 1921 se chiffre par 30.592.000 francs contre 26.663.330 francs en janvier 1920, soit un excédent de dépenses de 4.162.000 fr., alors que pour janvier 1920, on avait enregistré un excédent de recettes de 1.119.420 fr.

Concours chronométrique de Genève

GENEVE, 22. — Ag. — Les résultats du concours de chronomètres ont été proclamés lundi soir, après un rapport du directeur de l'Observatoire. La Maison Patek, Philippe et Cie, obtient trois premiers prix pour pièces isolées et un premier prix pour concours en série. Elle remporte également le prix de l'écart moyen et de la marche moyenne.

Le premier prix pour les régleurs a été attribué à la maison Golay et Audemars.

Pour reviser le Code pénal militaire

BERNE, 22. — Resp. — Le Département fédéral militaire a chargé l'auditeur en chef de lui présenter un rapport sur les articles du Code pénal militaire dont les expériences faites pendant la guerre ont démontré qu'une révision s'imposait. Selon ce rapport, le Conseil fédéral pourra proposer une révision probable du Code pénal militaire.

Réd. — La révision qui s'imposait surtout, c'était la suppression des tribunaux militaires ; voilà ce qu'a démontré la guerre.

334 familles sans logement

BERNE, 22. — 334 familles sont inscrites à l'Office des logements à Berne sans qu'il puisse satisfaire leurs demandes. Pour le 1er mai, la crise des logements sera très aiguë, la plupart de ces familles se trouvant encore logées actuellement dans des baraques ou dans des établissements scolaires.

Skieurs emportés par l'avalanche

MESOCOCCO, 22 février. — Deux jeunes skieurs italiens ont été surpris par une avalanche au passage de Barna. L'un des jeunes gens parvint à se dégager, l'autre a été retrouvé à l'état de cadavre.

Etranglé par un col en cellulose

ZOFINGUE, 22. — Dans une grange de Brittnau, on a trouvé le cadavre de Joseph-Anton Rey, célibataire, âgé de 52 ans, fils de l'ex-vétérinaire Rey, de Muri. L'enquête ouverte par le médecin de district a démontré que cet homme est mort asphyxié pendant le sommeil, étranglé par un col en cellulose trop serré.

Chronique sportive

Le concours de Saint-Cergue

Ce concours, organisé par le Ski-Club de St-Cergue, a remporté dimanche un vif succès ; la neige était excellente, le temps merveilleux et de nombreux spectateurs assistèrent au concours de saut disputé sur le tremplin du Corps de Garde. Voici les résultats techniques de cette manifestation :

Course de fond (parcours de 18 km.) — 1. Girardbille, La Chaux-de-Fonds, en 1 h. 5 ; 2. Lucien Bovet, Saint-Cergue ; 3. Jaccard, Sainte-Croix ; 4. Marcel Tissot, St-Cergue ; 5. Edouard Annen, St-Cergue.

Concours de saut, seniors I. — 1. Girardbille, avec des sauts de 27, 30 et 33 mètres ; 2. Balmat, Chamonix, 30, 35 et 26 m. ; Balmat exécuta le plus long saut de la journée, 35 mètres. 3. Florine, Samaden.

Seniors II. — 1. Jaccard, Sainte-Croix, avec un saut de 30 mètres ; 2. Tissot, Saint-Cergue.

En outre, un saut double, exécuté par Girardbille et Jaccard, a fait l'admiration des spectateurs.

LA CHAUX-DE-FONDS

Incident clos

Le différend qui existait entre la fabrique Stunzi et la Fédération est aplani.

Bureau de la F. O. M. H.

Un beau concert, jeudi soir

Nous avons le plaisir d'annoncer au public le grand concert organisé jeudi soir, à la Scala, avec le bienveillant concours des sociétés locales : la « Persévérante », l'orchestre « La Symphonie », le « Groupe lyrique », ainsi que de nombreux solistes et acrobates estimés de notre ville.

Le concert aura lieu en faveur des chômeurs. Citons, au hasard du programme, le double quatuor du Groupe lyrique accompagné de l'orchestre, le duo de Rigolotto, le Chalet, les Gigoletti dans leurs acrobatiques productions, et Poil d'Azur, le comique inénarrable ! Nous en oublions, et des meilleurs.

La caisse de la Scala sera ouverte dès 19 heures et demie. Le prix des places sera de fr. 1.— et 1.50 au parterre, fr. 2.— aux galeries, plus la taxe communale.

La location s'ouvrira aussi, le même jour, de 4 à 6 heures du soir.

Technicum

Nouvelle année scolaire (consulter l'annonce).

Le XXVe anniversaire de la Chorale L'Avenir

C'est samedi prochain 26 février, dès 8 h. du soir, qu'aura lieu la fête commémorant le 25ème anniversaire de la fondation de la société et l'inauguration de sa nouvelle bannière ; des locaux du Cercle ouvrier ont été mis entièrement à la disposition de la Chorale, vu le grand nombre de participants.

La Chorale L'Avenir se fait un plaisir d'inviter très chaleureusement tous ses membres honoraires et tous ses membres passifs à assister à sa fête, laquelle sera très modeste, vu la crise que nous traversons et les prie de se munir de leur carte de saison qui sera réclamée à l'entrée.

Au Théâtre

Un dernier appel pour la représentation, ce soir, de « Rigolotto », par la troupe du Théâtre municipal de Besançon, avec le concours de M. Aubert, baryton de l'Opéra, de Paris. Beau spectacle lyrique à ne pas manquer.

— Dimanche, une tournée Zeller viendra nous apporter du rire, avec « L'abbé Constantin », et une autre pièce gaie. M. Zeller nous annonce une distribution de qualité. Si, dimanche dernier, il y eut une défaillance, toute occasionnelle, cela tint à un remplacement de la dernière minute. Ce ne sera pas le cas dimanche, l'homogénéité de la troupe nous vaudra de pouvoir rire à satiété.

On retient ses places : les Amis du Théâtre à partir de mercredi, le public, dès jeudi matin.

Concert de l'Odéon

C'est mercredi soir, à 8 h. et quart, à la Croix-Bleue, que l'Orchestre l'Odéon donnera son deuxième grand concert avec le précieux concours de M. Paul Miche, violoniste et Mlle Lily Seiler, pianiste, ce qui promet d'être une soirée d'art à ne pas manquer. Notre orchestre symphonique dirigé avec une énergie inlassable par le distingué chef qu'est M. Fontbonne, prétend prospérer et se rapprocher toujours plus de son véritable but : l'exécution consciencieuse et vivante d'œuvres de valeur.

Cercle ouvrier

Nous rappelons à tous les membres du Cercle ouvrier l'importante assemblée de mercredi 23 février, à 20 heures.

Bibliothèque du Cercle ouvrier

Chacun connaît le nouveau catalogue de notre bibliothèque. Il contient 1700 numéros. Prière à chaque ami des livres de se le procurer.

La Bibliothèque est ouverte les mardi et vendredi soir, de 8 à 10 heures.

Les amateurs sont priés de prendre note de cela.

Art. 5 du règlement stipule : « Les livres sont prêtés moyennant une finance de cinq centimes par volume et par semaine ; il ne pourra être prêté plus de trois volumes à la fois et pour un délai maximum de un mois. Une amende de dix centimes par volume et par semaine est infligée à celui qui ne rendra pas les livres prêtés dans le délai fixé. »

A côté d'une riche littérature de romans, notre bibliothèque possède une importante littérature d'études sociales. Faisons usage de notre bibliothèque... et, pour s'orienter, consultons le catalogue.

Marché cantonal du travail

Le rapport de l'Office cantonal de placement pour la période du 12 au 19 février accuse 2999 chômeurs totaux, soit 2198 hommes et 801 femmes. 2217 chômeurs retirent des secours.

37 places vacantes ont été annoncées durant cette période.

Le chômage partiel donne les chiffres suivants :

| | Hommes | Femmes | Total |
|--------------------------------|--------|--------|-------|
| Ind. chocolatière et confiser. | 125 | 10 | 135 |
| Industrie vinicole | 9 | 1 | 10 |
| Industrie de la confection | 24 | 79 | 103 |
| Industrie des allumettes | 25 | 16 | 41 |
| Arts graphiques | 3 | — | 3 |
| Industrie mécanique | 67 | 4 | 71 |
| Industrie des moteurs | 19 | — | 19 |
| Ind. horlogère et br. annex. | 4203 | 3096 | 7299 |
| | 4475 | 3206 | 7681 |

Un canard qui n'est pas mort

M. Béguin, conseiller d'Etat, peut avoir bon pied, bon œil, et par surcroît être amateur de canards, il n'en est pas moins mauvais chasseur. Le canard qu'il croyait avoir tué vit bien, puisqu'il l'a raté.

Comment se fait-il, M. Béguin, que M. Vouga, qui n'est pas inspecteur de la chasse, donne et signe des ordres aux gardes-chasse, du moins à l'un d'eux puisque l'autre est en traitement. M. Vouga serait-il bénévolement inspecteur de la chasse ? A moins que vous admettiez que les gardes-chasse soient autorisés à ne pas obéir aux ordres de M. Vouga, celui-ci agissant en vertu d'une usurpation de pouvoirs.

Allons, M. Béguin, ne le ratez pas cette fois votre canard.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

| | Demande | Offre |
|------------|-----------------|-----------------|
| PARIS | 43.05 (42.90) | 43.70 (43.65) |
| ALLEMAGNE | 9.50 (9.60) | 10.10 (10.20) |
| LONDRES | 23.40 (23.37) | 23.55 (23.53) |
| ITALIE | 21.65 (21.60) | 22.30 (22.20) |
| BELGIQUE | 44.60 (44.75) | 45.75 (46.—) |
| VIENNE | 1.10 (1.10) | 1.50 (1.55) |
| PRAGUE | 7.10 (7.35) | 8.10 (8.15) |
| HOLLANDE | 206.50 (206.50) | 208.25 (208.50) |
| MADRID | 84.20 (84.20) | 85.55 (85.55) |
| NEW-YORK : | | |
| Cable | 6.01 (6.—) | 6.13 (6.13) |
| Chèque | 5.99 (5.98) | 6.13 (6.13) |